



TRIBUNE

OUVRIERE

Journal publié par un groupe d'ouvriers de la
REGIE RENAULT

NOUS VOULONS NOTRE DÙ

Chaque année au moment de partir en Vacances nous avons la possibilité de prendre un acompte sur les dernières journées travaillées.

Beaucoup d'entre nous en avons besoin et aussi, par principe, nous préférons que cet argent soit dans notre poche au lieu de rester dans les caisses de la REGIE.

Cette année la direction porte plus atteinte à notre liberté de disposer librement de l'argent que nous avons gagné : elle a décidé que nous ne recevrons rien sur la dernière semaine de travail et que la paye serait le 6 Sept.

Voici ce que dit la note de la direction :

"Période du 24 au 31 Juillet : les jours de travail de cette période seront bloqués avec les jours de travail de la fin août et le règlement aura lieu le 6 Septembre, pour ceux qui en feront la demande expresse un acompte forfaitaire de 10.000 francs pourra être accordé le Vendredi 30 Août".

De quel droit la direction garde-t-elle dans ses caisses l'argent qui nous est dû ?

De quel droit refuse-t-elle à un ouvrier de prendre un acompte sur sa paye avant de partir en Vacances ?

De quel droit la direction n'entend payer le 30 Août qu'un "acompte forfaitaire de 10.000 francs à ceux qui en feront la demande expresse" ? et de plus elle exige que l'on fasse cette demande le Mardi 27 Août, comment feront ceux d'entre nous qui ont un ou deux jours de congé en plus.

En fait, il n'y a pas de petits profits négligeables pour la direction. 15.000 francs en moyenne par ouvrier cela fait une somme très importante = 850.000.000 de francs, presque UN MILLIARD. Cet argent rapportera à la Régie à 6 % d'intérêt pendant 6 semaines :: la modique somme de 6.400.000 francs.

DREYFUS fait une bonne affaire.

1° - il gagne 6.400.000 fr. - 2° il n'a pas à s'organiser pour permettre le paiement de cette dernière semaine - 3° il prétend sans doute prévoir pour nous.

"Les ouvriers risquent de dépenser tout leur argent pendant les Vacances, si je leur en garde une partie pour le retour ils seront très contents et j'aurai la paix dans la maison", telle doit être l'idée de DREYFUS.

Nous n'avons pas à entrer dans ces considérations. Nous sommes majeurs. Nous sommes assez grands pour disposer de notre paie comme nous l'entendons. DREYFUS n'a pas le droit de nous refuser un acompte sur la dernière semaine de travail ; que les camarades qui en ont besoin en fassent la demande dès maintenant et pour tous que la paie soit distribuée le MARDI 27 AOUT.
